

**CONFIDENTIEL DÉFENSE**

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

Taverny, le 16 juin 1994

COMMANDEMENT DES  
OPÉRATIONS SPÉCIALES

Base aérienne 921  
95155 TAVERNY CEDEX

Declassifié par décision  
du ministre de la Défense

N° 000574 du 09 FEV 2021

N° 326 /DEF/COS/OPS/CD

**F I C H E**

À l'attention

du général de division  
Sous-chef "Opérations" de l'EMA

**O B J E T** : Action du COS À KIGALI.

- 1.- Dans l'état actuel des choses, l'accord du FPR à l'intervention de troupes françaises à KIGALI n'est pas envisageable, même pour un motif humanitaire. De ce fait, l'étude de l'engagement du COS dans cette capitale doit exclure d'emblée la prise de l'aérodrome qui présenterait le risque majeur d'un engluement tout à fait contraire à l'effet recherché.
- 2.- Compte tenu de la capacité d'agression des parties en présence et de l'extrême confusion de la situation, l'opération projetée, dont le but est la protection des populations menacées d'extermination, doit être fondée sur la surprise et la qualité initiale du renseignement. Ces deux facteurs sont seuls de nature à contrebalancer temporairement les risques importants de cette entreprise et à faciliter le contrôle des objectifs assignés dans des délais acceptables.
- 3.- La mise en place doit donc se faire de nuit par hélicoptage. En raison de la disponibilité des matériels

-----  
**DESTINATAIRE** : EMA/OPS

**C O P I E S** : CCOS - CEM - CHEF DIV "OPS" - ARCHIVES

**CONFIDENTIEL DÉFENSE**

Déclassifié par décision  
du ministre de la Défense  
14 000 574 du 09 FEV 2021

**CONFIDENTIEL DÉFENSE**

et des personnels de l'EOS de PAU, ne peuvent être engagés que cinq HM et six équipages de cette unité spécialisée, encore conviendrait-il dès à présent d'annuler sa participation à l'exercice "DAMOCLES" pour préserver le potentiel machine et permettre la préparation de l'opération.

- 4.- Compte tenu de cette capacité immédiate d'hélicoptage, il faut donc compter sur une cinquantaine d'hommes par rotation, étant entendu que la multiplication des rotations se ferait au détriment de la surprise et de la sécurité.

On peut néanmoins tenter trois rotations qui correspondraient donc à trois objectifs au maximum. Un tel scénario implique la mise en place du dispositif COS sur une BOA la plus proche possible de KIGALI. La plate-forme de GOMA (ZAIRE) répond à cet impératif, sous réserve de vérifier ses capacités en carburant. Dans ces conditions, on pourrait, en une nuit, hélicopter 150 hommes sur trois points différents en vue de protéger trois îlots menacés.

- 5.- Pour compenser les risques considérables de ces incursions répétées en milieu hostile, il est nécessaire de prévoir des passages dissuasifs de la chasse au moins pour les deuxième et troisième rotations (Zone aéroport - camp de Kanombé).

Par ailleurs, dès le lendemain matin, si le FPR réagit offensivement, il faut envisager un appui aérien pour éviter les conséquences militaires d'une grave disproportion du rapport de forces.

Enfin, pour éviter l'enlèvement, il est impératif que cette opération débouche à brève échéance sur l'ouverture de l'aérodrome de KIGALI. Ceci peut se faire de façon pacifique par la MINUAR. Mais l'hypothèse de vive force doit être étudiée comme seconde phase de l'action conduite par le COS.

- 6.- Partant de ces données générales, le COS aurait donc besoin pour préparer cette opération :

- de renseignements précis quant à la situation militaire dans la ville, à la localisation et à la nature des objectifs à contrôler, à l'inventaire des zones de poser possibles ;

- de consignes particulières quant aux conditions d'acheminement de ses moyens sur la BOA, d'où découleront les délais avant le déclenchement de l'action.

**CONFIDENTIEL DÉFENSE**

(113)